

mais encore pour tous ceux qui prennent intérêt à la cause de l'éducation, parce qu'on y traiterait constamment des matières d'actualité. Ce serait le médium qui mettrait tous les instituteurs en communication les uns avec les autres, dans lequel les obstacles au progrès de l'éducation, l'efficacité des dispositions de la loi, les changements à y opérer, etc., pourraient être exposés, discutés par les personnes les plus compétentes; tandis qu'un journal sous la direction immédiate d'un ministre politique et fait par un employé de son bureau, ne peut être tel qu'il l'est aujourd'hui, que l'organe spécial de ce ministre, ne peut refléter que ses propres vues" (*Naturaliste Canadien*, Vol. VII, page 6.)

N'est-ce pas là, en tous points, ce qu'est "L'ÉCOLE PRIMAIRE"? Il ne manque plus que la coopération du gouvernement pour rendre votre journal exactement ce qu'il devrait être: y joindre des gravures, et peut-être aussi lui ajouter quelques pages.

Le gouvernement payait \$2,400 pour le *Journal de l'Instruction Publique*; qu'il vous en alloue seulement mille, il aura réalisé une économie de \$1,400 et procuré au corps enseignant un organe parfaitement à la hauteur de sa position.

Dans le même volume du *Naturaliste*, j'émettais à peu près les mêmes vues pour le *Journal d'Agriculture*, et je ne désespère pas de voir bientôt aussi mes suggestions adoptées de ce côté là.

Je me permettrai en finissant de donner un avis aux commissaires d'école, c'est que dans les nouveaux engagements qu'ils sont sur le point de prendre avec les instituteurs, qu'ils s'enquièreient si celui ou celle qui se présente a un abonnement à "L'ÉCOLE PRIMAIRE," car dans la négative, c'est un appoint considérable de succès qui lui manque.

Avec considération,

L'ABBÉ PROVANCHER.

#### EXEMPLE A SUIVRE

M. Thomas Tremblay, inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé nous a adressé la lettre suivante :

Ste. Adélaïde, comté de Gaspé,

20 janvier 1880.

M. J. B. Cloutier, E. N. L.  
Québec.

MONSIEUR,

Comme votre journal "L'ÉCOLE PRIMAIRE" promet d'être, à plus d'un degré, dans l'enseignement, d'une rare efficacité, j'ai bien l'honneur de vous soumettre comme abonné à votre nouvelle publication, le personnel enseignant de tout le comté.

Dans ma visite prochaine, je verrai à ce que chaque instituteur paie son abonnement pour lequel, dans tous les cas, je me rends responsable.

J'ai l'honneur d'être,  
Votre obéïssant servt.,

THOMAS TREMBLAY.

Cette lettre peut se passer de commentaire; car, par elle-même, elle prouve deux choses: 1<sup>o</sup> Que M. Tremblay est un homme de devoir; qu'il suit de près la marche des écoles de son district et en connaît si bien les instituteurs et les institutrices qu'il n'hésite pas à se rendre responsable de leur abonnement à "L'ÉCOLE PRIMAIRE;" 2<sup>o</sup> qu'il comprend l'importance de fournir à la classe enseignante les moyens de s'instruire, de se mettre au fait des meilleures méthodes en usage, de profiter de l'expérience de ceux qui s'occupent d'améliorer notre système d'enseignement.

Messieurs les inspecteurs L'Evêque et Savard, nous ont aussi adressé des lettres très flatteuses au sujet de notre journal. Le dernier ainsi que MM. les inspecteurs Juneau et Vieux ont eu l'obligeance de nous fournir la liste de tous les instituteurs et institutrices de leur district respectif.

Nous croyons pouvoir dire avec vérité que tous les inspecteurs d'écoles sont favorables à notre entreprise, car nous recevons tous les jours des demandes d'abonnement d'instituteurs et d'institutrices, qui nous disent faire la chose d'après les conseils de leur inspecteur.

Que ces Messieurs veuillent bien agréer nos plus sincères remerciements.